

VERS L'INTÉGRATION

Le ministère de l'Education Nationale a annoncé sa volonté de voir entrer dans les faits une politique d'intégration (circulaires du 29.1.82 et du 29.1.83). A l'I.C.E.M., nous ne pouvons que nous en réjouir mais nous savons bien que les intentions ne suffisent pas. Aussi est-ce sur la base de nos actes que, sur ce thème, l'Éducateur cette année témoignera et revendiquera.

Stratégies

A l'évidence une stratégie pédagogique est à mettre en place qui tendra à éviter la ségrégation de milliers d'enfants hors d'un cycle dit « normal », en en faisant des candidats à l'assistantat permanent. Rappelons avec le professeur Zazzo qu'un handicap intellectuel ne signe pas un handicap social.

C'est l'école qui assure ce passage du handicap scolaire au handicap social, ou qui transforme un handicap social en handicap mental, ou qui aide à faire d'une différence un handicap...

1 - Une stratégie différente, la pédagogie Freinet :

Le premier pas vers l'intégration consiste en une prise de conscience de la nécessité de celle-ci et du caractère ségrégatif d'une classe de perfectionnement complètement fermée aux autres et aux apports du monde extérieur.

En ce sens la pédagogie Freinet permet de faire un pas important vers une ouverture de la classe de perfectionnement ou d'adaptation... comme d'ailleurs de n'importe quelle classe.

L'évolution des classes de perfectionnement et d'adaptation et leur caractère par trop ségrégatif a entraîné, malgré les aspects positifs de ces structures, une prise de conscience chez de nombreux enseignants, qui ont tenté, en dépit de grandes difficultés locales, structurelles qui y sont liées, des expériences pédagogiques pour une meilleure insertion des jeunes en difficulté.

Il est évident que de telles expériences ne se mènent pas sans mal et que seul un volontariat important peut les animer, suscité par une conscientisation. L'intégration décrétée serait, sauf exception, une intégration factice.

Toutefois les pouvoirs publics (devons-nous ajouter dans un gouvernement de gauche ?) ont la possibilité, voire le devoir de favoriser de telles expériences en facilitant la constitution d'équipes pédagogiques autour d'un projet commun, en leur donnant les moyens humains et matériels de les mener à bien : par exemple, l'éclatement de la classe de perfectionnement ne doit pas être l'occasion de suppression d'un poste. Il s'agit aussi, pour que ces expériences se généralisent, de donner les moyens de l'information, et ceci pour hâter la prise de conscience de toutes les couches de la population concernée par le problème.

La question du droit à une éducation de qualité pour tous les enfants est certainement la question la plus importante qui puisse se poser en pédagogie. Si sans un changement global de société et du système d'enseignement elle ne peut pleinement recevoir de réponse, il serait quand même important qu'elle trouve un début de solution.

(Secteur « Remise en cause de l'A.E.S. »)



Par les activités et l'organisation qui sont préconisées, la classe devient le lieu de productions tournées vers l'extérieur : le journal scolaire en particulier peut permettre de changer radicalement une image de marque compromise et montrer que « ces enfants » sont des enfants comme les autres, capables d'une œuvre de qualité. De même la correspondance scolaire, en élargissant le monde des enfants, permet de vaincre ce sentiment d'isolement qui facilite repli sur soi et fixations.

La pédagogie coopérative, en amenant progressivement les enfants à une plus grande autonomie, c'est-à-dire entre autres à l'élaboration et au respect des lois établies en commun, permet une meilleure maîtrise du champ social par ceux-ci, et donc peut probablement faciliter une éventuelle réinsertion.

Parce qu'elle est une pédagogie d'écoute, de relations et de parole authentiques, la pédagogie Freinet a permis à bien des enseignants d'obtenir des résultats remarquables, et certains enfants se sont épanouis d'une manière qui force l'enthousiasme, dans des classes de perfectionnement.

Nous ne pensons d'ailleurs pas que la pédagogie Freinet soit la seule pédagogie capable d'arriver à de tels résultats, et nous avons des positions souvent très voisines de celles d'autres mouvements pédagogiques (on peut par exemple penser à la pédagogie du projet, ou aux pédagogies institutionnelles, qu'elles soient développées par des pédagogues « Freinet » ou par un Gérard Mendel par exemple).

Toutefois, quels que soient ses résultats, nous savons bien que cette stratégie doit trouver son achèvement non plus au niveau d'une seule classe, mais au niveau du projet d'une école entière, d'une institution. Depuis quelques années de nombreuses expériences ont eu lieu dont la relation montrera comment des avancées considérables sont possibles, mais aussi combien elles dépendent des conditions locales.

2 - Stratégies de réintégration :

La réintégration des enfants en difficulté passe par des stratégies différentes selon les conditions locales. De plus, parler de réintégrer des enfants en difficulté scolaire n'est pas suffisant ; ce qui est important c'est de viser à terme la disparition du marquage constitué par un passage dans l'A.E.S., c'est-à-dire de créer les conditions pour que les classes « banales » deviennent plus accueillantes à ces enfants.

En fait, il est bien évident que la réintégration et l'intégration ne seront possibles qu'avec l'amélioration globale des conditions de travail et de formation. D'importantes réformes sont en cours, qui peuvent permettre cette amélioration. Toutefois, sans mésestimer la lutte au niveau des « moyens » (beaucoup d'entre nous sont d'ailleurs militants syndicaux, voire politiques), nous pensons avec M. Savary que nous avons déjà cité que c'est par un profond changement de l'état d'esprit face au jeune en difficulté, face aux cultures différentes que l'on pourra réellement changer les choses.

Conditions

Une intégration n'est possible qu'avec l'accord complet et engagé des maîtres d'accueil, c'est-à-dire des maîtres de l'enseignement banal. S'il est donc certain que l'intégration ne peut se décréter par « le sommet » elle peut quand même être fortement suscitée et le rôle des pouvoirs publics doit être un rôle d'incitation et de prise de conscience... Il est non moins certain que tant que l'école élémentaire restera l'école d'un programme, tout ceci restera un leurre. En fait l'intégration ne sera véritablement possible qu'avec une formation des enseignants :

- au travail individualisé,
- au travail en équipe,
- à la pédagogie coopérative entre autres.

Une telle formation ne peut être le fait des « formateurs » du type actuel : si les conclusions du rapport de Perreti sont réellement appliquées et que les mouvements pédagogiques, en fait les praticiens, « fers de lance du changement dans l'éducation », peuvent intervenir efficacement dans la formation des maîtres, le problème recevra un début de solution. Mais cela ne sera pas suffisant tant que ne seront pas revus en profondeur, le rôle de l'inspection et d'une hiérarchie paralysante, l'utilité de programmes uniformes, ainsi que tous les problèmes liés à l'architecture scolaire, aux effectifs encore surchargés et au manque chronique de moyens.

Ces textes sont des extraits du dossier « *Classes de perfectionnement et d'adaptation* » publié par la commission A.E.S. de l'I.C.E.M. en supplément à sa revue « *Chantiers* ».

Classes de perfectionnement et d'adaptation

Ce mini-dossier, le deuxième de la série « *structures de l'A.E.S.* » tente de faire le point sur nos positions face aux classes de perfectionnement et d'adaptation.

Nous avons en effet réuni ces deux structures dans le même dossier, car les problèmes qui se posent leur sont communs. Bien souvent d'ailleurs la classe de perfectionnement joue le rôle de classe d'adaptation et réciproquement. Dans la pratique ces deux structures sont souvent difficiles à distinguer.

Toutefois, même lorsque la classe d'adaptation joue son véritable rôle qui est d'être transitoire, son principal problème reste le même : **adapter à quoi ? Pourquoi ? A quel prix ?** Autrement dit, et c'est une difficulté que rencontrent les maîtres des classes de perfectionnement, **réintégrer, oui, mais que risquera l'enfant dans un système qui n'aura pas, lui, évolué ?**

Ce dossier, commencé au stage international de Mary-sur-Marne, a été réalisé par le secteur « *Remise en cause de l'A.E.S.* », et coordonné par Elisabeth Dion et Eric Debarbieux, avec la participation de : Michel Albert, France Geoffroy, Michèle Flachot, Catherine Baubion, Monique Kabbour, Michel Fèvre, Jean Le Gal et avec l'aide d'un dossier de Denis Rigaud.

SOMMAIRE

I. Bilan de la situation actuelle : _____	3
I.1 : Bref rappel historique	
I.2 : Ambiguïté des classes de perfectionnement et d'adaptation	
I.3 : Difficultés dans ces structures	
I.4 : Conclusion de la première partie	
II. Des stratégies différentes : _____	10
II.1 : Une stratégie différente : la pédagogie Freinet	
II.2 : Stratégies de réintégration	
II.3 : Le problème de la réintégration	
III. Conclusion : pour une intégration _____	15
non désintégrant	

Renseignements - commandes :

L'ÉDUCATEUR - B.P. 109 - 06322 Cannes la Bocca cedex
ou Bernard Mislin - 14 rue du Rhin - 68490 Ottmarsheim

